



Bulletin du prieuré
saint Louis-Marie Grignion de Montfort
Gastines - Faye d'Anjou
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON
Chapelles d'Angers, de Chemillé, d'Avrillé,
de Saumur, et de Thouars
Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X

Les significations du vêtement

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon



A toute activité ou initiative, on nous recommande aujourd'hui de «donner du sens» et cette formule conventionnelle nous convient tout à fait par sa pertinence: en effet, le chrétien ne peut supporter l'**insignifiance** qui consiste surtout à adopter un comportement et à accomplir ses activités **de manière machinale et routinière** c'est-à-dire en l'absence de véritable intention ou **de manière mondaine** c'est-à-dire sous l'inspiration dominante du respect humain. St. Paul encourageait ses fidèles à «tout faire pour la gloire de Dieu» même en mangeant ou en dormant.

Porter un vêtement n'est jamais anodin puisqu'en s'habillant on devient inévitablement porteur d'un message fort dont, par le fait même, on assume la responsabilité et les conséquences. Il s'agit donc de **déterminer bien consciemment la signification que l'on entend donner au port de tel ou tel vêtement** en tenant compte au moins des trois paramètres suivants :

Prieuré de Gastines

02 41 74 12 78
prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Pazat de Lys

06 34 14 66 09
p.pazat@fsspx.email

M. l'abbé Louis Pieronne

07 50 90 22 65
l.pieronne@fsspx.email

M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon

06 23 30 07 17
prieuredegastines@orange.fr

M. l'abbé Philippe Marcille

06 52 96 91 41
p.marcille@free.fr

M. l'abbé Fr-Régis de Bonnafos

07 83 50 53 47
fr.debonnafos@fsspx.email

1) **Un signe d'identification et de bienséance dans la vie sociale** : au moins en temps normal (et donc en dehors des périodes de crises politiques, persécutions religieuses...) il est légitime et même opportun de se faire reconnaître au premier coup d'œil par une **apparence évidente** : le fait de porter un costume en est la meilleure illustration. On respecte immédiatement un agent de circulation parce qu'il s'affiche par son uniforme comme représentant de la police ou de la gendarmerie. On s'enthousiasme à rendre hommage à la bravoure de nos soldats quand ils défilent dans leur costume d'apparat. Sans doute, le choix du vêtement laisse une large part aux goûts de chacun mais dans une certaine mesure seulement car il n'est jamais laissé à la pure fantaisie ni au caprice du moment. Une des premières règles du savoir-vivre et le respect élémentaire dû au prochain demandent de s'habiller **selon les usages**



légitimes et les convenances attachées à l'âge, au sexe, à la condition, à la fonction, aux circonstances (mariage ou enterrement par exemple)... Dans ce domaine, les pratiques du monde sont parfois bien éclairantes: dans un restaurant un peu « chic », les serveurs se doivent de porter un vêtement adéquat pour respecter l'honorabilité des clients même si ce costume est assez inconfortable en lui-même; par contre dans une cantine pour « routiers », on peut se permettre, sans scrupule, de se mettre à l'aise en assurant le service en tee-shirt, bermuda et basket. Le bon sens tolère évidemment de porter une tenue « banalisée » dans certaines activités comme la détente sportive et les travaux manuels. Par ailleurs, les rapports avec autrui engagent chacun à rendre sa fréquentation au moins supportable sinon agréable et sous ce rapport un vêtement propre, soigné, de bon goût et même élégant devient un **élément appréciable de convivialité**.



2) **Arme de combat et de victoire dans la vie spirituelle** : la Bible fournit l'origine du vêtement dans l'histoire de la chute de nos premiers parents : dès qu'ils ont offensé Dieu, ils découvrent **le désordre de la concupiscence et la révolte des sens contre la raison** et ils éprouvent immédiatement le besoin de s'habiller pour atténuer au moins en partie cette honte. L'Eglise en a fait un des tout premiers dogmes essentiels de notre foi : tout chrétien doit savoir qu'en tant que « racheté » il reste très vulnérable et il n'est jamais complètement affranchi de cette lutte de la chair contre l'esprit malgré la grâce initiale du baptême et les

secours de la vie chrétienne avec la prière et des sacrements. Mais les effets de la Rédemption ne permettent pas de se décourager en présence de cette dure réalité: soutenu par la grâce, l'homme possède **les moyens de reconquérir une certaine «intégrité»** où l'âme retrouve toute sa dignité et son excellence par rapport au corps qu'elle réussit à nouveau à dominer. Mais il s'agit de pratiquer une véritable ascèse dont St. Paul a déclaré la nécessité en référence à sa propre expérience : « je châtie mon corps et je le réduis en servitude de peur qu'après avoir prêché aux autres je ne sois moi-même réprouvé » (1 Cor 9, 27). Cette «mortification» de la chair peut se pratiquer de manière suffisante et très sanctifiante sans aller jusqu'aux austérités sanglantes des anachorètes et leurs exploits de pénitence obtenus avec leurs flagellations, cilices et autres instruments de «tortures»...**La simple fidélité à porter en toute occasion un vêtement décent**, comme celui qu'exige l'Eglise pour la réception de la sainte communion, peut suffire à honorer notre statut de «pénitents» sans pour autant le subir mais en le vivant avec un noble idéal: « nous portons toujours dans notre corps la mort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps » (2 Co. 4, 10).



3) Témoignage de fidélité dans la consécration à Dieu: le chrétien sait qu'il ne suffit pas de croire pour être sauvé mais chacun doit encore manifester publiquement sa croyance, quels que soient son état et sa fonction: « c'est en croyant de cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de bouche (et en acte) qu'on parvient au salut » (Rom. 10, 10). En effet, pour réaliser ce rayonnement extérieur, tout baptisé reçoit **le sacrement de confirmation qui lui confère la mission et les armes de «soldat du Christ»**. Mais en quoi consiste cet apostolat et quelles sont les vérités qu'il importe surtout de faire connaître? Il semble que le saint pape Pie XII ait répondu à cette double question quand il recommandait à des



pèlerins venus le visiter à Rome : « il faudrait qu'on vous trouve «habités» en vivant dans le monde». Cette exhortation du pontife est facile à comprendre: pour devenir un authentique représentant du Christ, il n'est pas nécessaire de se transformer en « témoin de Jéhovah » en harcelant les passants jusque dans leur domicile mais il suffit de **rayonner la présence de Dieu en soi**. Il est vrai que, dans la réception du baptême, notre âme d'abord a été purifiée et enrichie de la vie surnaturelle, mais notre corps aussi a été sanctifié par le saint Chrême que l'Eglise utilise pour la consécration d'un calice, d'une église et des mains du nouveau prêtre. Pour engager les premiers chrétiens à renoncer à toute forme d'impureté, St. Paul employait surtout cet argument : « ne savez-vous pas que **votre corps est le temple du Saint Esprit** qui est en vous... et que vous n'êtes plus à vous-mêmes?». (1 Cor. 6, 19). On est évidemment aux antipodes des revendications des féministes déclarant : « mon corps m'appartient!». Par ailleurs, on sait que le prêtre est engagé à porter sa soutane même en dehors des cérémonies liturgiques parce qu'il doit se conduire partout comme un « homme de Dieu » même dans ses occupations les plus ordinaires. Au chrétien non plus, il n'est jamais permis d'être un «homme comme les autres» mais il est tenu de proclamer partout et toujours sa dignité et sa fierté d'offrir un tabernacle vivant pour l'Hôte

divin en suivant St. Paul : «**glorifiez et portez Dieu dans votre corps**» (1Cor. 6, 20). Et le plus souvent, la manière de s'habiller chrétiennement suffit, à elle-seule, à réaliser ce programme enthousiasmant en devenant par le fait même un véritable apôtre du Christ!

Répétons-le, le vêtement ne peut jamais rester neutre mais inévitablement il est le reflet et l'expression de notre personnalité profonde et de notre adhésion personnelle à telle ou telle manière de penser et de vivre : il s'agit donc d'être cohérent avec soi-même et dans toute la réalité de ce que nous sommes. L' «être» et le «paraître» sont inséparables: - soigner son «image» extérieure avec la préoccupation prioritaire de plaire ou de se faire accepter, serait s'exposer à la vanité ou à la complicité - par ailleurs, dissimuler ses convictions intérieures surtout par crainte d'être critiqué ou marginalisé, serait se risquer à la lâcheté ou à la pusillanimité.

Dans la pratique, l'homme peut aussi, par le vêtement qu'il porte, s'élever lui-même et élever les autres au vrai, au bien, au beau.



Miracle de grâces du Cœur Immaculé de Marie (3)

Nos statuts dressés, nous dûmes, le 10 décembre, les soumettre au jugement et à l'approbation de notre Archevêque.

Mgr de Quélen les approuva, nous permit de commencer nos prières et exercices dès le lendemain dimanche, 11 décembre. Le 16 du même mois, par son ordonnance, il érigea canoniquement l'Association. Nous ne devons pas cacher ici que c'était avec une grande défiance du succès que nous faisons cette entreprise. Pour expliquer ce sentiment de notre part, (*voir le tableau moral de la paroisse. Parvis n°109*)

Première réunion

Le troisième dimanche de l'Avent, 11 décembre 1836, nous annonçâmes au prône de notre grand'messe, que le soir, à sept heures, nous célébrerions un office de dévotion pour implorer de la miséricorde divine, par la protection du Cœur de Marie, la grâce de la conversion des pécheurs. Nous exhortâmes les assistants à y venir. Il y avait si peu de monde présent, que nous n'attendions pas un grand résultat de cette convocation. Nous n'avions pas même la ressource d'espérer que la nouvelle s'en répandrait au dehors ; car dans cette paroisse, où l'on ne parle que d'argent et de plaisirs, jamais on ne s'entretenait dans les familles de ce qui se disait ou se passait à l'église. Nous descendîmes de chaire inquiet et affligé. La divine bonté daigna relever notre courage abattu. Nous fûmes suivis en rentrant dans la sacristie par deux négociants, pères de famille, nos paroissiens, que nous n'avions guère l'habitude de voir à l'église. Tous deux nous proposèrent d'entendre leur confession, tous deux ont persévéré, et sont aujourd'hui des chrétiens édifiants.

Voilà nos premières conquêtes, et c'est par elles que la miséricorde divine préludait aux grâces innombrables et prodigieuses qu'elle nous destinait.

Pendant tout le jour nous flottions entre la crainte, l'inquiétude et quelques lueurs d'espérance ; nous calculions ce que nous pourrions avoir de fidèles à l'office ; nous n'osions pas pousser nos conjectures au-delà des nombres cinquante ou soixante, et voilà qu'à sept heures du soir nous trouvons dans l'église une réunion de quatre à cinq cents personnes. Jamais, excepté aux offices de Noël et



de Pâques, nous n'en avons vu autant. Et dans cette assistance, un nombre considérable d'hommes. Qui les avait amenés ? La plupart ne savaient pas de quoi il s'agissait. Peut-être la surprise de voir l'église ouverte contre l'usage à une heure aussi tardive.

Les vêpres de la sainte Vierge furent entendues avec tranquillité, mais avec indifférence. On ne savait pas pourquoi on était là. Elles furent suivies d'une instruction explicative des motifs et du but de la réunion, qui fut écoutée avec attention et recueillement. L'impression qu'elle avait faite se manifesta bientôt ; car cette foule de fidèles qui n'avait point semblé prendre part à l'office des vêpres, chanta avec sentiment et effusion de cœur les prières du salut. Il y eut surtout un redoublement d'ardeur pendant les litanies, au chant de l'invocation *Refugium peccatorum*, qui fut spontanément chanté trois fois, ainsi qu'au Parce Domine.



M. Joly

A ces cris de repentir et d'amour, notre cœur tressaillit de joie ; nous levâmes nos yeux baignés de larmes vers l'image de Marie, et nous osâmes lui dire :

« O ma bonne mère ! Vous les entendez ces cris de l'amour et de la confiance ; vous les sauverez ces pauvres pécheurs qui vous appellent leur refuge. O Marie ! Adoptez cette pieuse association ; donnez m'en pour signe la conversion de M. Joly ; j'irai demain chez lui en votre nom. »

(Joly était un ancien et le dernier des ministres du roi martyr Louis XVI. Attaché à la secte des prétendus philosophes du dix-huitième siècle, il ne pratiquait depuis sa jeunesse aucune espèce de religion.)

Agé de plus de quatre-vingts ans, aveugle et malade depuis plusieurs mois, ses facultés intellectuelles n'avaient subi aucune altération. Jurisconsulte profond, il était encore le conseil d'un grand nombre de familles dont il gouvernait les intérêts. Dix fois son pasteur s'était présenté à sa porte, et dix fois il avait été refusé. Le lundi 12 décembre, il se présente de nouveau, on veut encore l'éconduire, il persiste, il est introduit. Après quelques minutes d'une conversation de pure politesse, M. Joly dit à son pasteur sans aucun préambule :

M. le curé, voulez-vous être assez bon pour me donner votre bénédiction ?



Il ajouta après l'avoir reçue :

Que votre visite me fait de bien, M. le curé ! Je ne puis vous voir, mais je sens votre présence. Depuis que vous êtes auprès de moi je goûte une paix, un calme, une joie intérieure que je n'ai jamais connu.

Il ne fut pas difficile de faire entendre la parole du salut à cette âme que la grâce travaillait si visiblement. Aussi le curé ne quitta son malade qu'après avoir commencé à entendre sa confession. Dieu combla cette âme de grâces immenses ; elle en fit un saint usage.

Sa vie fut prolongée jusqu'au 10 avril 1837 ; et tous les jours qui s'écoulèrent, depuis sa conversion, furent consacrés à la foi, à une douce confiance dans la divine miséricorde, au repentir, à l'amour de Dieu et à la soumission à sa divine volonté.

On nous fait trop communément dans le monde, et par un langage impropre, on nous fait honneur des conversions que la miséricorde divine daigne opérer par la grâce attachée à notre saint ministère. On dit souvent : un tel a été converti par tel prêtre, par tel curé. On ne pourra pas, dans cette heureuse circonstance, commettre cette méprise : qu'on en examine bien tous les détails. M. Joly n'avait jamais eu aucun rapport avec son curé, ignorait les démarches antérieures qu'il avait faites pour le voir ; le curé n'avait pas même eu le temps de lui adresser une parole pieuse ; entièrement aveugle, il ne pouvait pas même l'apercevoir, il sentait sa présence, et elle était pour lui un sujet de joie, de paix et de calme intérieurs qu'il reconnaissait n'avoir jamais goûtés.

Rendons gloire à Marie et reconnaissons ici sa douce et si puissante intervention. Celle qu'on n'invoqua jamais en vain a été priée de donner un signe de sa protection ; et Marie qui est toujours propice à la confiance qui l'invoque, Marie, pour qu'il ne soit plus permis de douter de l'adoption qu'elle fait de cette pieuse Association, Marie convertit soudainement le pécheur que la confiance lui a désigné.

L'association fut fondée dans ce jour et cette première grâce si manifeste devint, pour tous les fidèles qui en furent instruits, l'augure de toutes celles qu'ils devaient attendre de la protection assurée de celle qui peut tout dans le ciel et sur la terre, et dont le pouvoir ne le cède qu'à celui du Tout-Puissant lui-même.



Notre-Dame des Victoires

Carnet paroissial :

Baptême, au prieuré de Gastines :

- le 22 mai 2021 : *Candice Mercury*

Sépulture ecclésiastique à Chemillé :

- Le 11 juin 2021 : de *Mme Christianne Bonneau*, rappelée à Dieu le 9 juin - RIP

Nouvelles de la communauté des Sœurs de Gastines

Après 13 années passées à Gastines, Sœur Maria-Guadalupe va devoir nous quitter au mois d'août pour aider la communauté de l'école St-Michel à Montierchaume.

Egalement, après 2 ans de présence en Anjou, Sœur Maria-Bernardita devra rejoindre la communauté du prieuré du Pointet. Nous les assurons de nos prières en remerciement de leur générosité qu'elles ont su manifester pour notre prieuré et pour l'œuvre des retraites tout spécialement.

Deux nouvelles religieuses les remplaceront durant l'été.

Chanter pour la gloire de Dieu

La volonté peut être tenace, mais en l'absence de livrets dignes de ce nom, le résultat peut être médiocre. Et sur la paroisse d'Angers, force est de constater que les livrets actuels sont légèrement usés par le temps. Aussi nous recherchons :

- Un logiciel pour écrire des partitions
- Une personne bénévole qui sait ou veut utiliser ce

logiciel afin de remettre les partitions au propre, et de faire un livret plus digne et plus étoffé pour la paroisse.

« Chanter, c'est prier deux fois » : aider les paroissiens à chanter, c'est sans aucun doute doubler ses prières.

Merci pour votre aide. N'hésitez pas à contacter M. l'abbé Laurençon ou M. Peltier pour proposer votre aide.

Annnonce d'entre-aide paroissiale

Une étudiante en droit à la Catho d'Angers à partir de la rentrée de septembre 2021, venant de Romagne, 18 ans, cherche logement contre services (avec petit loyer) à Angers ou proximité accessible par transports en commun.

Expérience : prise en charge pendant 2 semaines d'une personne âgée dépendante.

Pour toute proposition : jacquelot.anjou@gmail.com ou 06.18.97.22.68

Témoignages de retraitants de Gastines :

• Je ne pouvais trouver un meilleur moyen que cette première retraite pour ancrer un changement de vie opéré il y a quelques mois, qui a tout d'une « reconversion ». Que de grâces obtenues en ce prieuré de Gastines ! Deo gratias ! L'amour de Dieu décuple en nous et imiter Jésus-Christ devient non seulement envisageable, mais également incroyablement appréciable.

• Une première retraite dont l'une des plus grandes grâces a été de comprendre comment tout au long de mon parcours le Seigneur m'a appelé à être converti, comment il a voulu et m'a ramené à lui, et comment maintenant il souhaite que je m'engage pour la vie, une réponse qui s'est confirmée par la méditation et la prière. La retraite constitue un moyen merveilleux d'apprendre à se connaître et d'apprendre à connaître le Seigneur. Merci de nous mettre à disposition ce moyen merveilleux.

Horaires des messes :

BELLEVIGNE-EN-LAYON :

prieuré St-Louis-Marie Grignon de Montfort ;
Gastines - Faye-d'Anjou
49380

Dimanche : vêpres et salut à 17h00

En semaine : tous les jours à 7h30 et, sauf exception, les lundis et jeudis à 11h30

ANGERS :

chapelle St Pie X
109, bis, rue Jean-Jaurès
49000 (prendre l'impasse)

Dimanche : confessions à 10h00; messe chantée à 10h30, (pas messe lue à 11h30 durant les mois de juillet et d'août).

En semaine : samedi à 18h30 - confessions 1/2h avant les messes. Premier vendredi à 18h30

CHEMILLÉ :

chapelle St Joseph, 14 rue du Presbytère - 49120
Dimanche : messe lue à 8h30, puis messe chantée à 10h30;

Confessions à partir de 8h00 et entre les messes.

En semaine (sauf exception) : les mercredis à 19h00; les vendredis (en principe, et hors premier vendredi) à 7h15 ;

et premiers vendredi et samedi du mois à 19h00
Confessions après les messes; et avant la messe du premier samedi à 17h15

AVRILLÉ (moniales dominicaines)

monastère Saint-Joseph, 10, av. Jeanne de Laval - 49240

Dimanche : messe chantée à 8h00

En semaine : messe chantée à 9h50

SAUMUR :

chapelle Ste Jeanne Delanoue
2, rue du port cigogne - 49400

Dimanche : confessions à 8h00 ; messe chantée à 8h45 et messe lue à 10h30

En semaine : samedi : horaire variable - se renseigner

THOUARS :

collégiale Notre-Dame,
Place du château - 79100

Dimanche : confessions à 10h00 messe chantée à 10h45

Directeur de la publication : M. l'abbé Pierre-Marie Laurençon